



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aubagne

Dont le siège social se trouve :

Immeuble les marronniers – Avenue Antide Boyer – 13400 AUBAGNE

SIRET n° 261 300 412 00010

Pour son **Service Autonomie à Domicile (SAD)**

Sis Immeuble les Marronniers, avenue Antide Boyer, 13400 AUBAGNE

SIRET n° 261 300 412 00051

Représenté par son Président, Monsieur Gérard GAZAY,

Ci-dessous nommé « le CCAS »

ET

L'Association Coordination Information Orientation des Personnes Agées De La Ciotat et ses environs,

Ayant pour sigle « **CIOPAGE – Pôle Infos Seniors Garlaban Calanques** »

Dont le siège social se trouve au : 8 Avenue Joseph Fallen, 13400 AUBAGNE

Représentée par Madame Alice GEOFFROY, Responsable de coordination dûment habilitée aux fins des présentes en vertu d'une délégation accordée par son Président en exercice, M. Patrick PANSARD,

Ci-dessous dénommée « CIOPAGE » ou « Pôle Info Seniors » ou « PIS »,

Il a été convenu ce qui suit :



AUBAGNE

Espace Bel'Âge

Tel : 04 42 18 19 05

Accusé de réception en préfecture seniors13.aubagne@gmail.com
013-261300412-20250326-250325_31PJ-CC

Reçu le 27/03/2025

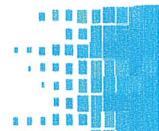
Association CIOPAGE – 8 Avenue Joseph – 13400 AUBAGNE – N°SIRET 441 053 451 00031

LA CIOTAT

Maison des Seniors

Tel : 04 42 83 35 90/07 89 27 88 61

infoseniors13.laciotat@orange.fr



JE

PREAMBULE

➤ Missions et caractéristiques du Pôle Infos seniors

Le Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques est un lieu d'accueil, de coordination et de proximité destiné aux personnes de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels. Il participe à l'animation du réseau gérontologique local pour faciliter à la fois les échanges entre professionnels et la vie à domicile des personnes âgées.

Il couvre au total 17 communes : **Aubagne**, Auriol, Belcodène, Cadolive, Carnoux, Ceyreste, Cassis, La Ciotat, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, Gémenos, Peypin, La Penne-sur-Huveaune, Roquefort-la-Bédoule, Roquevaire et Saint-Savournin.

Le Pôle Infos seniors est un dispositif piloté et financé par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, porté par l'Association loi 1901 à but non lucratif « CIOP'AGE », créée en 2001.

Il intervient en complémentarité des services sociaux et médico-sociaux.

Il développe des actions de prévention, d'information et de sensibilisation au profit des personnes âgées de plus de 60 ans et des acteurs de leur accompagnement social et médico-social sur son territoire d'intervention.

➤ Missions et rôle du CCAS d'Aubagne

Le CCAS participe à la mise en œuvre des politiques publiques en direction des personnes âgées et/ou handicapées, en lien avec les partenaires publics ou privés sur son territoire d'intervention.

Le Service Autonomie à Domicile délivre des prestations d'aide, d'accompagnement et de soins. Il facilite la coordination et la création de passerelles entre l'aide et le soin. Il s'inscrit dans une démarche de prise en charge globale permettant :

- D'apporter une réponse plus complète aux besoins des personnes, avec la reconnaissance de missions de prévention, de repérage des fragilités, de soutien aux aidants mais aussi de repérage et de lutte contre la maltraitance ;
- De simplifier les démarches au quotidien avec un interlocuteur unique chargé d'organiser la réponse aux besoins d'aide et de soins des personnes ;
- De renforcer la coordination entre les professionnels de l'aide et du soin afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement et avoir une meilleure visibilité de l'offre sur le territoire.

Les signataires affirment leur volonté commune de travailler ensemble à la bonne mise en œuvre du projet selon les modalités précisées ci-dessous.



AUBAGNE

Espace Bel'Âge

Tel : 04 42 18 19 05

Accusé de réception en préfecture ciopage13.aubagne@gmail.com
013-261300412-20250326-250325_31PJ-CC

Reçu le 27/03/2025

Association CIOPAGE – 8 Avenue Joseph – 13400 AUBAGNE – N°SIRET 441 053 451 00031

LA CIOTAT

Maison des Seniors

Tel : 04 42 83 35 90/07 89 27 88 61

infoseniors13.laciotat@orange.fr



ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet la mise en œuvre d'un partenariat entre le CCAS et l'association CIOPAGE visant à proposer une réponse adaptée aux fragilités ou évolutions repérées par le SAD du CCAS et de favoriser le maintien à domicile des personnes qu'il accompagne.

Le CCAS a souhaité formaliser un partenariat avec le Pôle Info Séniors à destination :

- a) du public accompagné, visant à son intégration ou sa participation aux :
 - actions de prévention de la perte d'autonomie,
 - actions de sensibilisation aux risques,
 - actions de lutte contre l'isolement.
- b) Du personnel du SAD au titre de l'aide, de l'accompagnement et du soin :
 - Participation aux temps d'informations et d'échanges de pratiques autour des thématiques ou problématiques repérées sur le territoire,
 - Participation aux comités techniques réunissant l'ensemble des acteurs (réflexion/concertation sur situations individuelles complexes).

Cette convention a pour objectif de clarifier le rôle et l'engagement de chacune des parties dans le cadre du partenariat établi.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU POLE INFOS SENIORS

Le Pôle Infos seniors s'engage à :

- Communiquer au CCAS le programme de ses actions,
- Favoriser la participation du CCAS à ses actions.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DU CCAS

Le CCAS s'engage à :

- Collaborer avec le Pôle Info Séniors afin d'optimiser la prise en charge des personnes qu'il accompagne ;
- Informer et orienter son public sur les actions menées par le Pôle Info Séniors,

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS FINANCIERES

Dans le cadre de la présente convention de partenariat établie entre le CCAS d'Aubagne et le Pôle Infos Seniors Garlaban – Calanques, aucun flux financier n'est prévu entre les deux partenaires. Toutes les interventions sont programmées à titre gratuit.



Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250326-250325_31PJ-CC
Reçu le 27/03/2025



Espace Bel'Âge

Tel : 04 42 18 19 05

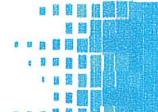
infiors13.aubagne@gmail.com



Maison des Seniors

Tel : 04 42 83 35 90/07 89 27 88 61

inforsiors13.laciotat@orange.fr



Association CIOPAGE – 8 Avenue Joseph – 13400 AUBAGNE – N°SIRET 441 053 451 00031

JG

ARTICLE 6 : DUREE - RENOUVELLEMENT - RESILIATION

La présente convention de partenariat entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties pour prendre fin au 31 décembre 2026.

Toutefois, elle se renouvelera annuellement par tacite reconduction dans la limite de 2 renouvellements.

Dans l'intervalle, la présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

La présente convention prendra fin, en tout état de cause, au plus tard le 31 décembre 2028.

La présente convention peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre partie sous réserve d'un préavis de 3 mois formalisé par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre remise en mains propres.

ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITE - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

7.1 FINALITE DE TRAITEMENT

Afin que le service décrit à l'article 3 puisse être délivré, le CCAS et le partenaire peuvent être amenés à s'échanger des données à caractère personnel.

7.2 OBLIGATIONS DES PARTIES

Les Parties s'engagent à respecter les dispositions légales applicables relatives à la protection des données personnelles ci-après désigné par RGPD (RÈGLEMENT UE 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL). Sans que cela représente la totalité des obligations mentionnées dans le RGPD, quelques obligations essentielles du CCAS et du PARTENAIRE sont rappelées dans les articles suivants. Ce contrat ne nuit pas aux autres obligations du RGPD qui continuent à s'appliquer pour les parties.

Le CCAS et le partenaire sont les interlocuteurs des personnes concernées par les traitements dont ils sont respectivement responsables pour l'exercice des droits des individus.

7.2.1 OBLIGATIONS DE CIOPAGE - PÔLE INFO SENIORS GARLABAN CALANQUES

Le Pôle Infos Seniors notifie sans délais le CCAS de la survenance d'une violation de données. Le Pôle Infos Seniors fournit à l'autorité de contrôle avec une totale transparence tous les éléments nécessaires à la constitution de la déclaration de violation de données.

- Le Pôle Infos Seniors détruit toutes les données à caractère personnel transmises par le CCAS sur tout support papier ou numérique à une date déterminée par les obligations légales ou réglementaires. Cet effacement est notifié au CCAS, dès qu'il est effectif.
- Le Pôle Infos Seniors ne peut transmettre ces données à un tiers et/ou



dans un pays ou territoire situé hors de l'Espace Économique Européen sans le consentement express du CCAS.

- Le Pôle Infos Seniors s'engage à utiliser des outils de chiffrement dans les transmissions de données.
- Le Pôle Infos Seniors informe et forme ses collaborateurs à l'exécution des présentes obligations contractuelles et réglementaires relatives au RGPD.
- Le Pôle Infos Seniors accepte tout audit de conformité au RGPD mandaté par le CCAS et s'engage à collaborer de bonne foi avec l'auditeur, sous réserve de l'absence de conflit d'intérêt de l'auditeur et d'un délai de prévenance de 15 jours calendaires.

Le CCAS s'engage à communiquer au Pôle Infos Seniors le résultat de l'audit.

En cas de manquements aux obligations du RGPD, le Pôle Infos Seniors s'engage à mettre en œuvre, à ses frais, les mesures correctives nécessaires dans un délai fixé d'un commun accord entre le CCAS et l'association.

- Le Pôle Infos Seniors communique au CCAS le nom et les coordonnées de son Délégué à la Protection des données, s'il en a désigné un conformément à l'article 37 du RGPD ou à défaut le nom et les coordonnées d'un point de contact pour tout échange relatif au RGPD. Le point de contact désigné par le Pôle Info Seniors est :
- ageoffroy.garlabancalanques@gmail.com

7.2.2 OBLIGATIONS DU CCAS

- Le CCAS met en place les moyens techniques et organisationnels pour assurer la sécurité des données qui lui sont transmises et notamment que seules les personnes autorisées et en nombre limité au strict nécessaire y aient accès. Dans la mesure du possible, l'association utilise des outils de chiffrement pour protéger ces données.
- Le CCAS a désigné un Délégué à la Protection des Données qui peut être joint à l'adresse électronique de messagerie [<ccas.dpo@aubagne.fr>](mailto:ccas.dpo@aubagne.fr)

Fait à Aubagne, le 26/03/2025

Pour le Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques
Mme Alice GEOFFROY



Responsable de coordination

PB Patrick PANSARD, président

Pour le CCAS d'Aubagne
M. Gérard GAZAY

Par délégation,
Mme Julie GABRIEL
Adjointe au Maire
Vice-Présidente du CCAS
Président du CCAS

